



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

fermeture du site Ford de Blanquefort

Question au Gouvernement n° 1509

Texte de la question

FERMETURE DU SITE FORD DE BLANQUEFORT

M. le président. La parole est à M. Loïc Prud'homme.

M. Loïc Prud'homme. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, le groupe Ford vient d'annoncer la fermeture du site de Blanquefort pour le 1er septembre 2019, refusant sa reprise par le groupe Punch Powerglide.

M. Pierre Cordier. Eh oui ! Encore un échec !

M. Loïc Prud'homme. Huit-cent-quarante-sept emplois seront supprimés dans dix mois. C'est une catastrophe économique et sociale. Le choix de Ford entre reprise et fermeture s'est fait sur un seul critère : payer le moins possible. Depuis des jours, on entend les réactions outrées et faussement naïves de responsables politiques : « honte », « trahison », « décision immorale »... Or qui a jamais pu croire qu'une multinationale agissait par moralité ou éthique, alors que seuls les profits des actionnaires comptent ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

Ford, ce sont 7 milliards de bénéfices en 2017 et plus de 100 millions d'euros de subventions publiques perçues depuis dix ans. Ford, c'est le symbole de votre absence de vision industrielle. Vous pensez que la compétitivité est un objectif, qu'il faudrait s'aligner sur l'Autriche avec sa semaine de 60 heures ou encore sur la Bulgarie avec son SMIC à 261 euros par mois. Puis vous faites mine de pleurer les conséquences d'une politique que vous défendez. Vous en avez fait l'aveu dans la presse, monsieur le ministre : les dirigeants de Ford ne vous répondent même plus au téléphone. Vous qui parlez du bon sens des grands patrons, en voilà la réalité : premièrement, vous n'êtes pas un interlocuteur valable pour eux ; deuxièmement, ils s'en vont avec des millions d'euros d'argent public dans leur besace.

Vous voulez sauver les emplois ? Cessez d'accorder des faveurs aux actionnaires. Elles conduisent à la désindustrialisation du pays depuis des décennies. La tragique fermeture de Ford ou celle annoncée de Florange n'en sont que des avatars. Nous avons besoin de produire des aciers de haute qualité en France.

Monsieur le ministre, allez-vous enfin vous emparer de la question en nationalisant temporairement ces usines, pour permettre l'installation de repreneurs ? (*Mme Marie-George Buffet applaudit.*) Pour Ford ou Arcelor, dans ce contexte de nécessité publique, une loi y suffirait – ce que confirme le Conseil constitutionnel. Les salariés n'ont que faire des larmes de crocodiles et des regrets d'élus inefficaces. Il faut des actes maintenant ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics.

M. Pierre Cordier. Un ancien ministre socialiste !

M. Olivier Dussopt, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics*. Monsieur le député, votre question concerne la reprise du site Ford de Blanquefort. Bruno Le Maire, retenu ailleurs, m'a demandé d'excuser son absence. Pour nous, le refus de Ford de donner suite à l'offre de reprise du groupe Punch est une décision parfaitement incompréhensible. Elle a suscité, vous l'avez souligné, une immense déception, de l'indignation, alors même que nous avons trouvé un repreneur sérieux. Je rappelle que cette offre de reprise porte sur un périmètre de plus de 400 salariés, qu'elle reposait sur un plan d'affaires solide et ambitieux, que l'État, la région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole accompagnent depuis plusieurs mois la consolidation de ce projet industriel bénéficiant d'un soutien public significatif à hauteur de 15 millions d'euros.

Je tiens à saluer ici le sens des responsabilités et le sens du dialogue des organisations syndicales de Ford Blanquefort qui ont apporté leur plein soutien à ce projet et qui ont accepté, pour qu'il soit mené à bien, un accord visant à rendre l'usine de Blanquefort plus compétitive dans le cadre de la reprise. En contrepartie, le groupe Punch s'est engagé auprès d'elle à ne pas demander d'efforts supplémentaires aux salariés pendant toute la durée de l'accord et à ne procéder à aucun licenciement pour motif économique ni à aucun versement de dividendes pendant une période de cinq ans.

M. Éric Straumann. Tout ça, on le sait déjà !

M. Olivier Dussopt, *secrétaire d'État*. C'est aussi cela, le fruit de la négociation.

Le groupe Ford prétend que son choix est dicté par la recherche de la meilleure protection possible des salariés et fait valoir que son plan social serait plus généreux mais aussi que le groupe Punch ne serait pas assez solide financièrement pour, en cas de défaillance, offrir aux salariés des conditions de départ équivalentes. Pour le Gouvernement, les choses sont très claires : la meilleure sécurité qu'on puisse offrir aux salariés, c'est de conserver leur emploi.

M. Jean-Paul Lecoq. Eh bien, nationalisez !

M. Olivier Dussopt, *secrétaire d'État*. Il est temps pour Ford de reconsidérer sa position et c'est un message très direct que Bruno Le Maire a transmis à Steven Armstrong vendredi dernier à l'occasion d'un échange téléphonique. Bruno Le Maire,...

M. Pierre Cordier. Quel lapsus !

M. Olivier Dussopt, *secrétaire d'État*. ...Bruno Le Maire a demandé à Ford d'accepter le projet de reprise proposé par Punch parce qu'il n'y a pas d'autre solution que la préservation de l'emploi et de l'activité industrielle pour le site de Blanquefort. (*M. Pierre Cordier s'exclame à plusieurs reprises.*)

M. le président. Monsieur Cordier, s'il vous plaît !

M. Olivier Dussopt, *secrétaire d'État*. Nous travaillons : le ministre de l'économie et des finances est mobilisé et nous y arriverons. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La prochaine fois que vous hurlez, monsieur Cordier, vous serez sanctionné. Je vous remercie, monsieur le ministre. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Loïc Prud'homme](#)

Circonscription : Gironde (3^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1509

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Action et comptes publics (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Action et comptes publics (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [19 décembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 décembre 2018](#)